



# Engagement responsable

SUPLÉMENT DE DONNÉES 2017 /  
INDEX GRI



# Notre rapport

## À propos du présent rapport

Nous publions habituellement notre rapport sur le développement durable, intitulé Engagement responsable, tous les deux ans. Entre-temps, nous publions le supplément de données et l'index GRI ci-après dans le but de communiquer annuellement les indicateurs clés de la performance et d'apporter un complément d'information à notre plus récent rapport sur le développement durable, qui peut être consulté à l'adresse [www.cn.ca/engagement-responsable](http://www.cn.ca/engagement-responsable).

Les renseignements fournis dans le présent supplément portent sur nos activités au Canada et aux États-Unis pour l'année civile 2017, à moins d'indication contraire.

## Normes en matière de présentation de rapports et assurance

Le présent rapport a été préparé conformément aux normes de la Global Reporting Initiative (GRI) suivant l'option relative aux critères essentiels. La GRI est un organisme indépendant qui fournit un cadre standard de présentation de rapports en matière de développement durable pour l'ensemble des entreprises et des secteurs industriels.

Nos données environnementales liées aux émissions de GES et provenant du domaine 1 (émissions des locomotives), du domaine 2 (consommation d'électricité) et

du domaine 3 (production de carburant), à l'exception des données de 2017 qui sont en cours d'examen, ont été vérifiées par PricewaterhouseCoopers selon un niveau d'assurance limité prévu dans la norme ISO 14064-3: 2006, Spécifications et lignes directrices pour la validation et la vérification des déclarations des gaz à effet de serre.

## Renseignements supplémentaires

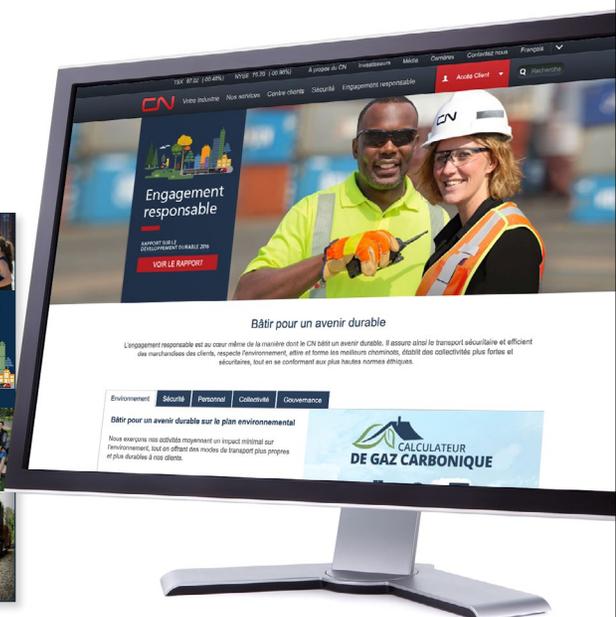
De l'information plus détaillée est également présentée sur notre site Web – qui contient de nombreux rapports de divulgation de l'entreprise et de l'information sur nos politiques, nos initiatives et notre culture – ainsi que dans d'autres publications et sur les plateformes de médias sociaux du CN.

Nous fournissons aussi de l'information à divers organismes qui évaluent notre performance en développement durable, notamment au Carbon Disclosure Project et au Dow Jones Sustainability Index. Un index présentant l'état de notre conformité aux exigences de déclaration selon les normes de base de la GRI et des références à d'autres sources de renseignements pertinentes se trouve sur notre site Web, à l'adresse [www.cn.ca/engagement-responsable](http://www.cn.ca/engagement-responsable).



### AUTRES DOCUMENTS À LIRE

- + Rapport sur le développement durable de 2016
- + Points saillants de 2016
- + Rapport Carbon Disclosure Project 2017 (en anglais)
- + Section de notre site Web consacrée à l'engagement responsable



# Nos piliers en matière de développement durable

## Personnel

DEVENIR UN EMPLOYEUR DE CHOIX ET FORMER LES MEILLEURS CHEMINOTS

## Environnement

AGIR POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

## Collectivité

INVESTIR DANS DES COLLECTIVITÉS PLUS SÉCURITAIRES ET PLUS FORTES

## Sécurité

RENFORCER LA SÉCURITÉ EN TANT QUE VALEUR FONDAMENTALE PROFONDE

## Gouvernance

FAIRE LES CHOSES COMME IL SE DOIT

# Tableaux de données

Les données qui suivent et qui sont traitées dans le présent rapport s'appliquent au CN et à ses filiales. Les filiales du CN sont énumérées à la page 2 de la Notice annuelle 2017 du CN.

Données	Unité de mesure	2017	2016	2015	2014	Données GRI
<b>ENVIRONNEMENT</b>						
<b>ÉMISSIONS</b>						
<b>Total des émissions de GES (domaines 1 et 2)<sup>a)</sup></b>	Tonne métrique d'éq. CO <sub>2</sub>	<b>5 671 982</b>	5 221 152	5 532 786	5 707 122	–
Total des émissions de GES directes (domaine 1) <sup>b)</sup>	Tonne métrique d'éq. CO <sub>2</sub>	<b>5 499 641</b>	5 032 309	5 339 172	5 513 056	305-1
Locomotives	Tonne métrique d'éq. CO <sub>2</sub>	<b>4 865 352</b>	4 405 606	4 692 974	4 858 403	305-1
Camions en service intermodal	Tonne métrique d'éq. CO <sub>2</sub>	<b>149 669</b>	140 804	136 837	137 318	305-1
Flotte de navires	Tonne métrique d'éq. CO <sub>2</sub>	<b>187 093</b>	204 067	199 721	212 573	305-1
Parc de véhicules de service	Tonne métrique d'éq. CO <sub>2</sub>	<b>90 211</b>	86 273	97 464	101 828	305-1
Matériel intermodal <sup>c)</sup>	Tonne métrique d'éq. CO <sub>2</sub>	<b>57 185</b>	45 581	46 127	51 074	305-1
Émissions de combustibles divers <sup>d)</sup>	Tonne métrique d'éq. CO <sub>2</sub>	<b>150 130</b>	149 978	166 050	151 860	305-1
Émissions de GES indirectes (domaine 2) <sup>d)</sup>	Tonne métrique d'éq. CO <sub>2</sub>	<b>172 341</b>	188 843	193 613	194 065	305-2
<b>Autres émissions de GES indirectes (domaine 3)<sup>e)</sup></b>	Tonne métrique d'éq. CO <sub>2</sub>	<b>2 768 395</b>	2 740 942	2 578 190	1 626 867	305-3
<b>Intensité des émissions de GES<sup>f)</sup></b>						
Total des émissions de GES (par produits marchandises ferroviaires)	Tonne métrique d'éq. CO <sub>2</sub> par mille dollars de produits marchandises ferroviaires	<b>0,46</b>	0,46	0,47	0,50	305-4
Total des émissions de GES (par membre du personnel)	Tonne métrique d'éq. CO <sub>2</sub> par membre du personnel à temps plein	<b>246</b>	234	227	233	305-4
<b>Impact du service</b>						
Intensité des émissions du transport ferroviaire <sup>g)</sup>	Tonne métrique d'éq. CO <sub>2</sub> par million de TMB	<b>10,37</b>	10,40	10,62	10,83	–
Intensité des émissions du transport routier	Tonne métrique d'éq. CO <sub>2</sub> par mille kilomètres parcourus	<b>1,23</b>	1,22	1,24	1,24	–
Intensité des émissions de la flotte de navires	Tonne métrique d'éq. CO <sub>2</sub> par million de tonnes-milles nettes	<b>16,37</b>	16,90	17,66	17,83	–
<b>Objectif</b>						
Mesure (intensité des émissions de GES) <sup>h)</sup>	Tonne métrique d'éq. CO <sub>2</sub> par million de tonnes-kilomètres	<b>15,56</b>	15,71	15,98	16,00	–
Progrès vers l'objectif fondé sur des données scientifiques pour réduire les GES <sup>i)</sup>	% de progrès par rapport à l'objectif	<b>9 %</b>	6 %			–
<b>ÉNERGIE</b>						
<b>Consommation directe et indirecte totale de l'énergie au sein de l'entreprise<sup>j)</sup></b>	Mégawatt-heure	<b>20 972 206</b>	19 242 556	20 430 064	21 012 467	302-1
Consommation directe totale d'énergie	Mégawatt-heure	<b>20 427 005</b>	18 685 836	19 835 704	20 440 038	302-1
Diesel (utilisé pour les locomotives)	Mégawatt-heure	<b>17 754 169</b>	16 045 338	17 097 281	17 716 213	302-1
Diesel (autre)	Mégawatt-heure	<b>1 796 043</b>	1 768 728	1 763 403	1 822 241	302-1
Gaz naturel	Mégawatt-heure	<b>532 195</b>	527 157	582 988	512 393	302-1
Autres carburants (propane, essence, kérosène, pétrole de chauffage, mazout)	Mégawatt-heure	<b>344 599</b>	344 614	392 032	389 191	302-1
Consommation indirecte totale d'énergie – électricité	Mégawatt-heure	<b>545 201</b>	556 720	594 360	572 429	302-1

Données	Unité de mesure	2017	2016	2015	2014	Données GRI
<b>ENVIRONNEMENT</b>						
Consommation totale d'énergie renouvelable <sup>h)</sup>	Mégawatt-heure	466 293	404 102	423 508	458 549	302-1
Intensité énergétique <sup>h)</sup>	Mégawatt-heure par M\$ CA de produits marchandises	1,71	1,70	1,72	1,83	302-3
Rendement du carburant <sup>m)</sup>	TMB par gallon US de carburant consommé	1 063	1 061	1 040	1 019	302-3
Économie liée au rendement du carburant <sup>n)</sup>	M\$	2	19	24	40	-
<b>ÉMISSIONS DE NO<sub>x</sub>, DE SO<sub>x</sub> ET AUTRES ÉMISSIONS FERROVIAIRES IMPORTANTES AU CANADA<sup>o)</sup></b>						
Oxyde d'azote (NO <sub>x</sub> )	Kilotonne	48,04	44,27	47,23	51,10	305-7
Dioxyde de soufre (SO <sub>x</sub> )	Kilotonne	0,02	0,02	0,02	0,02	305-7
Particules en suspension	Kilotonne	0,99	0,91	0,97	1,11	305-7
Hydrocarbures	Kilotonne	2,07	1,91	2,04	2,27	305-7
Monoxyde de carbone	Kilotonne	8,53	7,84	8,37	8,58	305-7
<b>ÉMISSIONS DE NO<sub>x</sub>, DE SO<sub>x</sub> ET AUTRES ÉMISSIONS FERROVIAIRES IMPORTANTES AUX ÉTATS-UNIS<sup>o)</sup></b>						
Oxyde d'azote (NO <sub>x</sub> )	Kilotonne	19,24	16,99	18,00	19,71	305-7
Dioxyde de soufre (SO <sub>x</sub> )	Kilotonne	0,01	0,01	0,01	0,01	305-7
Particules en suspension	Kilotonne	0,40	0,35	0,37	0,43	305-7
Hydrocarbures	Kilotonne	0,84	0,75	0,79	0,89	305-7
Monoxyde de carbone	Kilotonne	3,39	2,94	3,11	3,23	305-7
<b>EFFLUENTS ET DÉCHETS</b>						
Poids total des déchets produits <sup>p)</sup>	Tonne métrique	313 251	400 744	395 292	370 185	306-2
Total de déchets dangereux produits	Tonne métrique	789	770	927	857	306-2
Méthodes d'élimination <sup>q)</sup>						
Recyclage	Tonne métrique	725	655	609	654	306-2
Récupération pour énergie	Tonne métrique	23	88	263	133	306-2
Incinération	Tonne métrique	19	1	15	31	306-2
Injection en puits profond	Tonne métrique	0	0	2	3	306-2
Envoi à la décharge	Tonne métrique	20	24	34	36	306-2
Traitement	Tonne métrique	2	2	4	0	306-2
Évacuation de l'eau	Tonne métrique	0	0	0	0	306-2
Stockage dans des cavernes	Tonne métrique	0	0	0	0	306-2
Mélange de carburants résiduels	Tonne métrique	0	0	0	0	306-2

Données	Unité de mesure	2017	2016	2015	2014	Données GRI
<b>ENVIRONNEMENT</b>						
Total de déchets non dangereux produits	Tonne métrique	312 462	399 974	394 288	369 328	306-2
Méthodes d'élimination <sup>o)</sup>						
Recyclage	Tonne métrique	135 008	223 202	192 622	175 180	306-2
Récupération pour énergie	Tonne métrique	141 552	140 485	162 249	155 098	306-2
Incinération	Tonne métrique	25	90	43	102	306-2
Injection en puits profond	Tonne métrique	279	244	314	641	306-2
Envoi à la décharge	Tonne métrique	26 855	25 886	27 352	26 286	306-2
Traitement	Tonne métrique	8 743	10 067	11 785	12 021	306-2
Évacuation de l'eau	Tonne métrique	0	0	0	0	306-2
Stockage dans des cavernes	Tonne métrique	0	0	0	0	306-2
Mélange de carburants résiduels	Tonne métrique	0	0	0	0	306-2
<b>EAU</b>						
Consommation d'eau à partir de sources municipales <sup>o)</sup>	Million de litres	1 659	1 776	1 725	1 652	303-1
<b>GESTION DE LA BIODIVERSITÉ ET DES TERRAINS</b>						
Montants consacrés à l'évaluation et à la restauration des terrains	M\$	23	29	91	19	–

- a) Les données sur les émissions de GES, domaines 1 et 2, sont regroupées selon une approche de contrôle opérationnel. Les données sur les émissions du domaine 1 pour les années 2014 à 2016 ont été retraitées afin de tenir compte de sources de données plus détaillées.
- b) Les émissions de GES du domaine 1 comprennent les émissions ferroviaires et non ferroviaires. Le Protocole sur les GES a été appliqué. Nous avons mesuré le dioxyde de carbone, le méthane et les oxydes d'azote en utilisant les facteurs d'émissions et les potentiels de réchauffement de la planète tirés respectivement du Rapport d'inventaire national d'Environnement Canada et du cinquième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).
- c) Les données sur les émissions liées au matériel intermodal et aux combustibles divers pour les années 2014 à 2016 ont été retraitées afin de tenir compte de sources de données plus détaillées.
- d) Les émissions de GES du domaine 2 comprennent seulement les émissions associées à la consommation d'électricité. Le Protocole sur les GES a été utilisé pour calculer les émissions de GES du domaine 2, qui comprennent le dioxyde de carbone, le méthane et l'oxyde d'azote. Les émissions du domaine 2 ont été calculées à l'aide d'une méthode fondée sur l'emplacement. Nous avons appliqué les facteurs de conversion du coût des services publics en Amérique du Nord par MWh et nous avons utilisé les facteurs d'émissions du Rapport d'inventaire national d'Environnement Canada et de la base de données eGRID de l'EPA pour convertir les MWh en tonnes métriques d'équivalent CO<sub>2</sub>.
- e) Nous avons accru la rigueur de notre rapport d'inventaire du domaine 3. En 2015 et 2016, outre les émissions résultant de la production de carburant diesel et des déplacements d'affaires, nous avons calculé les émissions provenant des biens et services acquis, des biens d'équipement, des déchets produits par les activités d'exploitation ainsi que du transport et de la distribution en amont. Les données relatives aux émissions associées aux déplacements d'affaires proviennent des fournisseurs de services de déplacements d'affaires d'entreprise. D'autres catégories d'émissions ont été calculées au moyen de facteurs d'émissions normalisés multipliés par les formules relatives aux niveaux d'activité. En juin 2018, nous avons mis à jour nos chiffres relatifs au domaine 3 pour 2017 afin de tenir compte des facteurs d'émissions révisés.
- f) Les calculs de l'intensité des émissions de GES portent sur les émissions des domaines 1 et 2 seulement.
- g) L'intensité des émissions du transport ferroviaire est une mesure des tonnes métriques d'éq. CO<sub>2</sub> par million de TMB.
- h) Les émissions de GES correspondent au total des domaines 1 et 2. Les tonnes-kilomètres comprennent les déplacements des trains, des navires et des camions de CNTL.
- i) Le CN a un objectif fondé sur des données scientifiques pour réduire de 29 %, d'ici 2030, ses émissions des domaines 1 et 2 par tonne-kilomètre, l'année de base étant 2015. En 2017, le CN a terminé la deuxième année de son objectif fixé à 15 ans.
- j) La consommation d'énergie désigne le carburant et l'électricité consommés au sein de l'entreprise. Les conversions en MWh des volumes de carburant sont fondées sur les facteurs de conversion de Ressources naturelles Canada et comprennent les volumes de carburant renouvelable (biodiesel). La quantité d'électricité (MWh) a été estimée à partir des données tirées des factures de services publics en appliquant les facteurs de conversion du coût des services publics en Amérique du Nord par MWh. Les données sur la consommation directe totale d'énergie pour les années 2014 à 2016 ont été retraitées afin de tenir compte de sources de données plus détaillées.
- k) L'énergie renouvelable consommée comprend le biodiesel utilisé dans nos locomotives ainsi que l'électricité provenant de sources d'énergie à intensité carbonique faible, selon l'emplacement.
- l) Sources d'énergie directes et indirectes totales, soit le carburant pour locomotive et autres usages, l'électricité, le gaz naturel, ainsi que d'autres carburants comme le propane, l'essence, le kérosène, le pétrole de chauffage et le mazout. Ces sources d'énergie sont utilisées au sein de l'entreprise seulement.
- m) Le carburant consommé est uniquement du carburant diesel pour locomotives. Notre objectif pour 2018 est d'améliorer de 1 % notre efficacité énergétique.
- n) L'économie annuelle de carburant en gallons est estimée en fonction des gains en matière d'efficacité énergétique mesurés en gallons par TMB, multipliés par le nombre de TMB pour l'année en question. L'économie de coûts en découlant a ensuite été estimée en multipliant les gallons de carburant économisés par le prix moyen du carburant pour chaque année.
- o) Les émissions de principaux contaminants atmosphériques (PCA) ont été calculées au moyen des facteurs d'émissions canadiens publiés par l'Association des chemins de fer du Canada (ACFC). Nous avons mesuré l'oxyde d'azote, le dioxyde de soufre, les particules en suspension, les hydrocarbures et le monoxyde de carbone en appliquant les facteurs d'émissions de l'ACFC par type de service ferroviaire (transport marchandises, manœuvres ou transport voyageurs) à la consommation totale de carburant pour chaque type de service par pays. Les facteurs d'émissions les plus récents (2015) ont été utilisés pour calculer les émissions de 2015 (données retraitées), 2016 (données retraitées) et 2017.
- p) Le poids total des déchets produits comprend les traverses, les métaux de rebuts, les batteries d'accumulateurs au plomb de locomotive et les déchets courants des bureaux et des triages. Les données sur les quantités de déchets proviennent de nos entrepreneurs externes chargés de l'élimination des déchets. Lorsque les données n'étaient pas disponibles, des estimations ont été faites en extrapolant d'autres données. Les définitions de déchets dangereux et non dangereux sont fondées sur la réglementation provinciale et étatique, et nous faisons des évaluations au cas par cas selon l'état des déchets.
- q) Les données sur les méthodes d'élimination des déchets et sur les quantités associées proviennent de notre entrepreneur externe chargé de l'élimination des déchets.
- r) La consommation d'eau a été estimée à partir des données tirées des factures de services publics en appliquant le coût moyen de l'eau par mètre cube en Amérique du Nord. Étant donné la nature de nos activités, nous ne consommons pas d'importantes quantités d'eau.

Données	Unité de mesure	2017	2016	2015	2014	Données GRI
<b>SÉCURITÉ</b>						
<b>COMITÉS CONJOINTS PATRONAUX-SYNDICAUX : COMITÉS DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ (S ET S)<sup>a)</sup></b>						
Nombre de comités S et S patronaux-syndicaux	Nombre	103	103	107	106	403-1
Pourcentage d'effectif représenté par les comités S et S conjoints <sup>b)</sup>	%	95	96	95	95	403-1
<b>INCIDENTS LIÉS À LA S ET S AU TRAVAIL (PERSONNEL)<sup>c)</sup></b>						
<b>Taux de fréquence des blessures – Federal Railroad Administration (FRA)</b>	Taux	<b>1,83</b>	1,70	1,63	1,81	403-2
Canada	Taux	1,61	1,54	1,49	1,70	403-2
États-Unis	Taux	2,30	2,05	1,97	2,09	403-2
Femmes	Taux	0,57	0,97	1,21	1,13	403-2
Hommes	Taux	1,96	1,78	1,68	1,88	403-2
<b>Taux de fréquence des blessures avec arrêt de travail – FRA</b>	Taux	<b>1,35</b>	1,19	1,21	1,29	403-2
Canada	Taux	1,06	0,95	0,98	1,09	403-2
États-Unis	Taux	1,99	1,74	1,77	1,75	403-2
Femmes	Taux	0,43	0,97	1,03	0,63	403-2
Hommes	Taux	1,44	1,25	1,23	1,35	403-2
<b>ACCIDENTS</b>						
<b>Accidents selon la FRA</b>	Par million de trains-milles	<b>1,83</b>	1,42	2,06	2,73	403-2
<b>Accidents selon le Bureau de la sécurité des transports du Canada (BST)<sup>d)</sup></b>	Par million de trains-milles	<b>6,95</b>	7,11	7,69	7,32	403-2
<b>Accidents aux passages à niveau</b>	Nombre	<b>199</b>	194	193	225	403-2
<b>Accidents liés aux intrusions</b>	Nombre	<b>74</b>	59	52	56	403-2
<b>DÉCÈS – PERSONNEL EN SERVICE</b>						
Canada	Nombre	1	1	1	2	403-2
États-Unis	Nombre	1	0	1	0	403-2
Femmes	Nombre	1	0	0	0	403-2
Hommes	Nombre	1	1	2	2	403-2

a) Il existe un comité conjoint patronal-syndical sur la santé et la sécurité à l'échelle locale dans tout le réseau. Le pourcentage est basé sur le nombre total de membres du personnel. Pour faire le calcul, les cadres supérieurs et les membres du personnel syndiqué qui ne participent pas ont été soustraits du nombre total de membres du personnel.

b) Les travailleurs aux États-Unis compris dans le pourcentage sont représentés par une équipe d'engagement entre pairs officielle, qui est formée de représentants de la direction et des travailleurs et aborde, entre autres, des questions de santé et sécurité.

c) Comme nous sommes un chemin de fer nord-américain, nos indicateurs de santé et sécurité au travail sont fondés sur les lignes directrices du secteur établies par la Federal Railroad Administration (FRA) et par le Bureau de la sécurité des transports du Canada (BST). Nous consignons les taux d'accidents et de blessures selon la FRA et le taux d'accidents selon le BST pour toutes nos activités en Amérique du Nord. Les taux de fréquence des blessures selon la FRA par pays et par sexe sont fondés sur une estimation calculée au moyen de données démographiques. Le taux de fréquence des blessures selon la FRA correspond au nombre de blessures à déclarer par 200 000 heures travaillées. Pour faire partie du taux de fréquence des blessures à déclarer selon la FRA, une blessure doit être liée au travail, constituer un nouveau cas et ne pas être un nouvel épisode d'un problème médical existant, et entraîner l'une des situations suivantes : décès, absence du travail, tâches modifiées ou différentes, traitement médical ou perte de conscience. En 2017, 80 % des blessures à déclarer au CN entraient dans l'une des catégories suivantes : entorse ou foulure (50 %), coupure/lacération/abrasion (10 %), fracture (8 %), ecchymose ou contusion (7 %), et rupture ou déchirure (5 %). Les 20 % restants couvraient plus de 18 types de blessures différents.

d) En 2017, le BST a apporté un changement réglementaire à ses critères de signalement. Ce changement est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Les ratios des années 2014 à 2016 ont été retraités en raison de cette modification.

Données	Unité de mesure	2017	2016	2015	2014	Données GRI
<b>PERSONNEL</b>						
<b>EFFECTIF TOTAL</b>						
Nombre total de membres du personnel à temps plein (fin de l'exercice) <sup>a)</sup>	Nombre total	23 945	22 249	23 066	25 288	102-7
Personnel du CN <sup>b)</sup>	Nombre total	22 800	21 173	21 971	24 131	102-7
Membres du personnel ayant signé un contrat à durée déterminée	Nombre total	98	66	82	86	102-8
Personnel des filiales en propriété exclusive du CN	Nombre total	1 047	1 010	1 013	1 071	102-8
Nombre total de membres du personnel à temps partiel <sup>c)</sup>	Nombre total	0	0	0	0	102-8
<b>MEMBRES DU PERSONNEL PAR RÉGION ET SEXE</b>						
Canada	Nombre total	15 800	14 692	15 303	16 957	102-8
États-Unis	Nombre total	7 000	6 481	6 668	7 174	102-8
Femmes	Nombre total	2 071	1 904	1 939	2 110	102-8
Hommes	Nombre total	20 729	19 269	20 032	22 021	102-8
<b>MEMBRES DU PERSONNEL CONTRACTUELS<sup>c)</sup></b>						
Contrat permanent	Nombre total	22 702	21 107	21 889	24 045	102-8
Femmes	Nombre total	1 978	1 876	1 903	2 072	102-8
Hommes	Nombre total	20 724	19 231	19 986	21 973	102-8
Contrat à durée déterminée	Nombre total	98	66	82	86	102-8
Femmes	Nombre total	93	28	36	38	102-8
Hommes	Nombre total	5	38	46	48	102-8
<b>CONVENTIONS COLLECTIVES</b>						
Pourcentage du personnel du CN protégé par des conventions	% du personnel total	79 %	79 %	79 %	81 %	102-41
<b>RECRUTEMENT</b>						
Candidatures (par le site Web du CN)	Nombre total	156 668	80 893	98 898	185 370	-
Nombre total de nouveaux membres du personnel	Nombre total	3 404	735	1 511	3 786	401-1
Pourcentage de nouveaux membres du personnel	% du personnel total	14 %	3 %	7 %	15 %	401-1
<b>Groupes d'âge</b>						
Nouveaux membres du personnel de moins de 30 ans	Nombre total de nouveaux membres du personnel	1 605	352	671	1 998	401-1
Pourcentage de nouveaux membres du personnel de moins de 30 ans	% de nouveaux membres du personnel	47 %	48 %	44 %	53 %	401-1
Nouveaux membres du personnel entre 30 et 50 ans	Nombre total de nouveaux membres du personnel	1 616	349	763	1 676	401-1
Pourcentage de nouveaux membres du personnel entre 30 et 50 ans	% de nouveaux membres du personnel	47 %	47 %	50 %	44 %	401-1
Nouveaux membres du personnel de plus de 50 ans	Nombre total de nouveaux membres du personnel	183	34	77	112	401-1
Pourcentage de nouveaux membres du personnel de plus de 50 ans	% de nouveaux membres du personnel	5 %	5 %	5 %	3 %	401-1

Données	Unité de mesure	2017	2016	2015	2014	Données GRI
<b>PERSONNEL</b>						
<b>Sexe</b>						
Femmes	Nombre total de nouveaux membres du personnel	307	130	145	281	401-1
Pourcentage de nouveaux membres du personnel – femmes	% de nouveaux membres du personnel	9 %	18 %	10 %	7 %	401-1
Hommes	Nombre total de nouveaux membres du personnel	3 097	605	1 366	3 505	401-1
Pourcentage de nouveaux membres du personnel – hommes	% de nouveaux membres du personnel	91 %	82 %	90 %	93 %	401-1
<b>Région</b>						
Canada	Nombre total de nouveaux membres du personnel	2 472	552	1 032	2 741	401-1
Pourcentage de nouveaux membres du personnel au Canada	% de nouveaux membres du personnel	73 %	75 %	68 %	72 %	401-1
États-Unis	Nombre total de nouveaux membres du personnel	932	183	479	1 045	401-1
Pourcentage de nouveaux membres du personnel aux États-Unis	% de nouveaux membres du personnel	27 %	25 %	32 %	28 %	401-1
<b>ROULEMENT DE PERSONNEL<sup>d)</sup></b>						
<b>Nombre total de départs</b>						
Nombre total de départs	Nombre total	2 031	1 903	2 211	2 458	401-1
Pourcentage de roulement de personnel	% de roulement de personnel	8,9 %	9,0 %	10,1 %	10,2 %	401-1
<b>Nombre total de départs volontaires</b>						
Nombre total de départs volontaires	Nombre total	749	623	706	852	401-1
Pourcentage de départs volontaires	% de départs volontaires	3,3 %	2,9 %	3,2 %	3,5 %	401-1
Pourcentage de membres du personnel fiers de travailler au CN	% de nouveaux membres fiers de travailler au CN	95	93	92	96	–
<b>Groupes d'âge</b>						
Roulement de personnel de moins de 30 ans	Nombre total	420	309	448	497	401-1
Pourcentage de roulement de personnel de moins de 30 ans	% de roulement de personnel	1,8 %	1,5 %	2,0 %	2,1 %	401-1
Roulement de personnel entre 30 et 50 ans	Nombre total	713	589	699	794	401-1
Pourcentage de roulement de personnel entre 30 et 50 ans	% de roulement de personnel	3,1 %	2,8 %	3,2 %	3,3 %	401-1
Roulement de personnel de plus de 50 ans	Nombre total	898	1 005	1 064	1 167	401-1
Pourcentage de roulement de personnel de plus de 50 ans	% de roulement de personnel	3,9 %	4,7 %	4,8 %	4,8 %	401-1
<b>Sexe</b>						
Roulement de personnel – femmes	Nombre total	178	165	203	187	401-1
Pourcentage de roulement de personnel – femmes	% de roulement de personnel	0,8 %	0,8 %	0,9 %	0,8 %	401-1
Roulement de personnel – hommes	Nombre total	1 853	1 738	2 008	2 271	401-1
Pourcentage de roulement de personnel – hommes	% de roulement de personnel	8,1 %	8,2 %	9,1 %	9,4 %	401-1
<b>Région</b>						
Roulement de personnel – Canada	Nombre total	1 561	1 401	1 650	1 882	401-1
Pourcentage de roulement de personnel au Canada	% de roulement de personnel	6,8 %	6,6 %	7,5 %	7,8 %	401-1
Roulement de personnel – États-Unis	Nombre total	470	502	561	576	401-1
Pourcentage de roulement de personnel aux États-Unis	% de roulement de personnel	2,1 %	2,4 %	2,6 %	2,4 %	401-1

Données	Unité de mesure	2017	2016	2015	2014	Données GRI
<b>PERSONNEL</b>						
<b>TAUX D'ABSENTÉISME<sup>e)</sup></b>						
Femmes	% d'heures d'absence sur les heures de service	2,36	2,43	2,26	2,27	403-2
Hommes	% d'heures d'absence sur les heures de service	1,60	1,51	1,23	1,38	403-2
Canada	% d'heures d'absence sur les heures de service	2,00	1,86	1,51	1,52	403-2
États-Unis	% d'heures d'absence sur les heures de service	1,03	1,05	0,87	1,26	403-2
<b>FORMATION ET INSTRUCTION<sup>f)</sup></b>						
Total d'heures de formation	Nombre total d'heures	1 333 406	711 396	1 256 962	1 627 391	–
<b>Moyenne d'heures de formation</b>						
Personnel	Moyenne d'heures	58,5	33,6	57,2	67,4	404-1
Femmes	Moyenne d'heures	34,3	21,2	35,4	43,1	404-1
Hommes	Moyenne d'heures	60,3	34,8	59,3	69,8	404-1
Personnel de direction	Moyenne d'heures	25,9	36,9	42,6	42,9	404-1
Personnel syndiqué	Moyenne d'heures	66,6	32,7	61,2	73,3	404-1
<b>ÉVALUATION RÉGULIÈRE DE LA PERFORMANCE ET DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE</b>						
Pourcentage de membres du personnel de direction faisant l'objet d'une évaluation	% de membres du personnel de direction	95	96	98	98	404-3
<b>DIVERSITÉ ET ÉQUITÉ EN EMPLOI</b>						
Femmes	% du personnel total	9 %	9 %	9 %	9 %	405-1
Diversité au Canada <sup>g)</sup>	% du personnel total	16 %	15 %	14 %	13 %	405-1
Diversité aux États-Unis <sup>h)</sup>	% du personnel total	18 %	17 %	17 %	17 %	405-1
<b>Groupes d'âge</b>						
Pourcentage de plus de 50 ans	% du personnel total	26 %	30 %	33 %	30 %	405-1
Pourcentage entre 30 et 50 ans	% du personnel total	54 %	55 %	51 %	48 %	405-1
Pourcentage de moins de 30 ans	% du personnel total	20 %	15 %	16 %	22 %	405-1
<b>Équipes de gouvernance</b>						
Conseil d'administration	Nombre total	13	11	11	11	405-1
Pourcentage de femmes	% du total du Conseil	38 %	27 %	27 %	27 %	405-1
Pourcentage de plus de 50 ans	% du total du Conseil	92 %	100 %	100 %	100 %	405-1
<b>Catégories de personnel</b>						
Cadres supérieurs	Nombre total de cadres supérieurs	208	193	199	200	405-1
Pourcentage de femmes	% de cadres supérieurs	16 %	15 %	15 %	15 %	405-1
Pourcentage de plus de 50 ans	% de cadres supérieurs	57 %	60 %	68 %	60 %	405-1
Pourcentage entre 30 et 50 ans	% de cadres supérieurs	43 %	40 %	32 %	41 %	405-1
Pourcentage de diversité au Canada <sup>g)</sup>	% de cadres supérieurs	5 %	6 %	6 %	5 %	405-1
Pourcentage de diversité aux États-Unis <sup>h)</sup>	% de cadres supérieurs	4 %	7 %	8 %	8 %	405-1

Données	Unité de mesure	2017	2016	2015	2014	Données GRI
<b>PERSONNEL</b>						
Personnel cadre	Nombre total de membres du personnel cadre	4 618	4 351	4 477	4 452	405-1
Pourcentage de femmes	% de membres du personnel cadre	24 %	24 %	23 %	23 %	405-1
Pourcentage de plus de 50 ans	% de membres du personnel cadre	30 %	31 %	35 %	35 %	405-1
Pourcentage entre 30 et 50 ans	% de membres du personnel cadre	61 %	62 %	58 %	55 %	405-1
Pourcentage de moins de 30 ans	% de membres du personnel cadre	9 %	7 %	7 %	10 %	405-1
Pourcentage de diversité au Canada <sup>g)</sup>	% de membres du personnel cadre	19 %	18 %	17 %	15 %	405-1
Pourcentage de diversité aux États-Unis <sup>h)</sup>	% de membres du personnel cadre	20 %	17 %	16 %	16 %	405-1
Personnel non-cadre	Nombre total de membres du personnel non-cadre	17 974	16 629	17 295	19 479	405-1
Pourcentage de femmes	% de membres du personnel non-cadre	5 %	5 %	5 %	5 %	405-1
Pourcentage de plus de 50 ans	% de membres du personnel non-cadre	24 %	30 %	32 %	29 %	405-1
Pourcentage entre 30 et 50 ans	% de membres du personnel non-cadre	53 %	52 %	49 %	46 %	405-1
Pourcentage de moins de 30 ans	% de membres du personnel non-cadre	23 %	18 %	19 %	25 %	405-1
Pourcentage de diversité au Canada <sup>g)</sup>	% de membres du personnel non-cadre	15 %	14 %	13 %	13 %	405-1
Pourcentage de diversité aux États-Unis <sup>h)</sup>	% de membres du personnel non-cadre	18 %	17 %	18 %	17 %	405-1
<b>ÉGALITÉ SALARIALE ENTRE HOMMES ET FEMMES<sup>i)</sup></b>						
Cadres supérieurs	Ratio homme/femme	0,958	0,925	0,932	0,988	405-2
Personnel cadre	Ratio homme/femme	1,007	1,021	1,009	1,013	405-2
Personnel non-cadre	Ratio homme/femme	0,940	0,923	0,911	0,972	405-2

a) Le nombre total de membres du personnel (fin de l'exercice) est celui qui figure dans les rapports annuels de 2017 et de 2016 du CN.

b) La répartition des données sur le personnel porte sur le personnel du CN seulement. La répartition des données sur les membres du personnel ayant signé un contrat à durée déterminée et sur le personnel des filiales en propriété exclusive du CN n'est pas disponible.

c) Tel que défini par les lois nationales.

d) Le roulement du personnel désigne le nombre de membres du personnel qui quittent l'entreprise volontairement ou à la suite d'un congédiement, d'un départ à la retraite ou d'un décès.

e) Le taux d'absentéisme correspond au nombre d'heures d'absence sur les heures de service du personnel syndiqué, exprimé en pourcentage du nombre réel d'heures pendant lesquelles un membre du personnel était disponible pour travailler pendant une année donnée (heures de service). Les heures de service sont réduites en cas d'absence prolongée, d'arrêt de travail, etc. Le taux d'absentéisme ne comprend pas les absences prolongées connues (p. ex., congé de maladie, congé prolongé en cas de blessure) ni les jours fériés, les congés pour études, les congés de maternité ou de paternité, ou les congés pour raisons familiales.

f) L'augmentation du nombre d'heures de formation en 2017 est imputable à une hausse du niveau d'embauche. Les heures de formation ne comprennent pas la formation en milieu de travail comme les parcours de qualification des chefs de train.

g) Le pourcentage de diversité au Canada comprend les groupes minoritaires suivants : minorités visibles, personnes handicapées et Autochtones.

h) Le pourcentage de diversité aux États-Unis comprend le groupe désigné comme groupe minoritaire.

i) Les données pour les années 2014 à 2016 ont été retraitées en raison d'une modification de la méthodologie afin de mieux tenir compte du ratio du salaire pour chaque catégorie de membres du personnel. Ce ratio est fondé sur le salaire de base en Amérique du Nord. Les endroits significatifs représentent nos activités au Canada et aux États-Unis.

Données	Unité de mesure	2017	2016	2015	2014	Données GRI
<b>COLLECTIVITÉ ET ÉCONOMIE</b>						
<b>PERFORMANCE ÉCONOMIQUE</b>						
Valeur économique directe produite (produits d'exploitation)	M\$	13 041	12 037	12 611	12 134	201-1
Valeur économique distribuée <sup>a)</sup>	M\$	9 765	8 835	9 195	9 194	201-1
Charges d'exploitation <sup>a)</sup>	M\$	7 798	7 005	7 456	7 636	201-1
Main-d'œuvre et avantages sociaux <sup>a)</sup>	M\$	2 536	2 399	2 517	2 445	201-1
Services acquis, matières et carburant	M\$	3 131	2 643	3 014	3 444	201-1
Autres <sup>b)</sup>	M\$	2 131	1 963	1 925	1 747	201-1
Paievements versés aux investisseurs – dividendes	M\$	1 239	1 159	996	818	201-1
Paievements versés aux gouvernements	M\$	712	653	725	722	201-1
Paievements versés aux autorités fiscales canadiennes	M\$	657	728	620	427	201-1
Paievements versés aux autorités fiscales américaines	M\$	55	(75)	105	295	201-1
Investissements communautaires	M\$	15,5	18,2	18,2	18,3	201-1
Valeur économique non distribuée <sup>a)</sup>	M\$	3 276	3 202	3 416	2 940	201-1
Coût lié au bénévolat du personnel pendant les heures de travail rémunéré <sup>c)</sup>	M\$	0,2	S.O.	S.O.	S.O.	–
Coût lié aux frais indirects de gestion des programmes d'investissement communautaire <sup>d)</sup>	M\$	1,05	S.O.	S.O.	S.O.	–

a) La Compagnie a adopté de façon rétrospective la norme Accounting Standards Update 2017-07: *Improving the Presentation of Net Periodic Pension Cost and Net Periodic Postretirement Benefit Cost* au premier trimestre de 2018. Les données comparatives ont été rajustées afin de se conformer à la présentation courante. Consulter la Note 2, Recommandations comptables récentes, afférente aux États financiers consolidés intermédiaires non audités de 2018 du CN pour de plus amples renseignements.

b) La rubrique Autres désigne les amortissements, la location de matériel, les risques divers et autres dépenses.

c) Le coût calculé comprend le temps que le personnel consacre au bénévolat pendant les heures de travail rémunéré dans le cadre des programmes suivants : ÉcoConnexions CN – De terre en air, Ambassadeurs du CN, Programme d'aide au personnel et à la famille et Champion du mieux-être du CN.

d) Le coût calculé des frais indirects de gestion des programmes d'investissement communautaire comprend les salaires et les avantages sociaux.

# Index GRI

L'index Global Reporting Initiative (GRI) ci-dessous a été élaboré conformément aux normes de la GRI suivant l'option relative aux critères essentiels. Il renvoie à des renseignements pertinents qui sont présentés dans le Rapport sur le développement durable 2016, ainsi que dans d'autres communications de renseignements sur l'entreprise, comme le rapport annuel aux actionnaires et d'autres rapports réglementaires ou volontaires.

Divulcation GRI		Emplacement, page et adresse URL
<b>GRI 101 : FONDATION 2016</b>		Ne contient pas d'éléments d'information.
<b>GRI 102 : ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX D'INFORMATION 2016</b>		
<b>PROFIL DE L'ORGANISATION</b>		
102-1	Nom de l'organisation	<a href="#">Rapport sur le développement durable 2016</a> , p. 65
102-2	Activités, marques, produits et services	<a href="#">Rapport sur le développement durable 2016</a> , p. 4
102-3	Emplacement du siège social	<a href="#">Rapport sur le développement durable 2016</a> , p. 65
102-4	Emplacement des activités	<a href="#">Rapport sur le développement durable 2016</a> , p. 4 <a href="#">Guide de l'investisseur 2017</a> , Exploitation, p. 76–85
102-5	Propriété et forme juridique	<a href="#">Rapport sur le développement durable 2016</a> , p. 65
102-6	Marchés desservis	<a href="#">Rapport sur le développement durable 2016</a> , p. 4 <a href="#">Guide de l'investisseur 2017</a> , Marchés, p. 21–75
102-7	Taille de l'organisation	<a href="#">Rapport sur le développement durable 2016</a> , p. 4 <a href="#">Guide de l'investisseur 2017</a> , Profil de l'entreprise, p. 2–3
102-8	Renseignements sur le personnel et les autres travailleurs	<a href="#">Supplément de données 2017 / Index GRI</a> , p. 7
102-9	Chaîne d'approvisionnement	<a href="#">Rapport sur le développement durable 2016</a> , p. 4
102-10	Changements substantiels à l'organisation et à sa chaîne d'approvisionnement	<a href="#">Notice annuelle 2017</a> , Développement général de l'activité, p. 3–13
102-11	Principe ou démarche de précaution	<a href="#">Circulaire de sollicitation de procurations 2017</a> , Surveillance de la gestion des risques, p. 23–24
102-12	Initiatives externes	<a href="#">Rapport sur le développement durable 2016</a> , p. 59
102-13	Collaboration à des associations	<a href="#">Rapport sur le développement durable 2016</a> , Prix et récompenses, p. 2 <a href="#">Réponse au Carbon Disclosure Project 2017</a> , p. 8–9
<b>STRATÉGIE</b>		
102-14	Déclaration du décideur le plus haut placé de l'organisation	<a href="#">Rapport sur le développement durable 2016</a> , p. 1, 3
<b>ÉTHIQUE ET INTÉGRITÉ</b>		
102-16	Valeurs, principes, normes et règles en matière de comportement	<a href="#">Rapport sur le développement durable 2016</a> , p. 56
102-17	Mécanismes pour obtenir des conseils ou pour signaler des préoccupations relativement à l'éthique	<a href="#">Rapport sur le développement durable 2016</a> , p. 56
<b>GOVERNANCE</b>		
102-18	Structure de la gouvernance	<a href="#">Rapport sur le développement durable 2016</a> , p. 55
102-19	Délégation des pouvoirs	<a href="#">Rapport sur le développement durable 2016</a> , p. 55
102-20	Cadres dirigeants responsables des thèmes économiques, environnementaux et sociaux	<a href="#">Rapport sur le développement durable 2016</a> , p. 55

**Divulgarion GRI****Emplacement, page et adresse URL**

102-21	Consultation des intervenants sur les thèmes économiques, environnementaux et sociaux	<a href="#">Rapport sur le développement durable 2016</a> , p. 55, 59
102-22	Composition de l'instance supérieure de gouvernance et de ses comités	<a href="#">Rapport sur le développement durable 2016</a> , p. 55, 58 <a href="#">Circulaire de sollicitation de procurations 2018</a> , p. 22–23
102-23	Président de l'instance supérieure	<a href="#">Circulaire de sollicitation de procurations 2018</a> , p. 22
102-24	Processus de nomination et de sélection pour l'instance supérieure de gouvernance	<a href="#">Circulaire de sollicitation de procurations 2018</a> , p. 26–28
102-25	Conflits d'intérêts	<a href="#">Circulaire de sollicitation de procurations 2018</a> , Appartenance commune à d'autres conseils d'administration, p. 29
102-28	Évaluation de l'instance supérieure de gouvernance	<a href="#">Circulaire de sollicitation de procurations 2018</a> , Appartenance commune à d'autres conseils d'administration, p. 30–31, 48–51
102-30	Efficacité des processus de gestion des risques	<a href="#">Circulaire de sollicitation de procurations 2018</a> , Surveillance de la gestion des risques, p. 23–24
102-33	Signalement des réclamations majeures	<a href="#">Rapport sur le développement durable 2016</a> , p. 56 <a href="#">Code de conduite du CN</a> , p. 79–83
102-35	Politiques de rémunération	<a href="#">Circulaire de sollicitation de procurations 2018</a> , Rémunération des membres du Conseil d'administration, p. 17–20 et Déclaration de la rémunération de la haute direction, p. 33–37
102-36	Processus de détermination de la rémunération	<a href="#">Circulaire de sollicitation de procurations 2018</a> , Rémunération des membres du Conseil d'administration, p. 17–20 et Déclaration de la rémunération de la haute direction, p. 33–37

**ENGAGEMENT AUPRÈS DES INTERVENANTS**

102-40	Liste des groupes d'intervenants	<a href="#">Rapport sur le développement durable 2016</a> , p. 59
102-41	Conventions collectives	<a href="#">Supplément de données 2017 / Index GRI</a> , p. 7
102-42	Identifier et choisir les intervenants	<a href="#">Rapport sur le développement durable 2016</a> , p. 59, 64
102-43	Approche de l'engagement auprès des intervenants	<a href="#">Rapport sur le développement durable 2016</a> , p. 59, 64
102-44	Thèmes et préoccupations clés soulevés	<a href="#">Le CN dans votre collectivité 2018</a> , p. 58–59

**PRATIQUES D'ÉTABLISSEMENT DE RAPPORTS**

102-45	Entités incluses dans les états financiers consolidés	<a href="#">Notice annuelle 2017, Filiales</a> , p. 2
102-46	Définition du contenu du rapport et du périmètre des sujets	<a href="#">Rapport sur le développement durable 2016</a> , p. 64
102-47	Liste des sujets importants	<a href="#">Rapport sur le développement durable 2016</a> , p. 64
102-48	Reformulation d'informations	Le rapport ne comporte aucun retraitement important des données.
102-49	Modifications dans l'établissement de rapports	<a href="#">Rapport sur le développement durable 2016</a> , p. 64
102-50	Période de déclaration	<a href="#">Rapport sur le développement durable 2016</a> , p. 64
102-51	Date du dernier rapport	<a href="#">Rapport sur le développement durable 2016</a> , p. 64
102-52	Cycle de déclaration	<a href="#">Rapport sur le développement durable 2016</a> , p. 64
102-53	Personne à contacter pour toute question sur le rapport	<a href="#">Rapport sur le développement durable 2016</a> , p. 65
102-54	Conformité aux exigences de déclaration selon les normes de la GRI	<a href="#">Rapport sur le développement durable 2016</a> , p. 64
102-55	Index du contenu GRI	<a href="#">Supplément de données 2017 / Index GRI</a> , p. 12
102-56	Assurance extérieure	<a href="#">Rapport sur le développement durable 2016</a> , p. 64

Divulgarion GRI		Emplacement, page et adresse URL
<b>GRI 103 : APPROCHE MANAGÉRIALE 2016</b>		
103-1	Explications des sujets importants et de leurs périmètres	<a href="#">Rapport sur le développement durable 2016</a> , p. 64
103-2	L'approche managériale et ses composantes	<a href="#">Rapport sur le développement durable 2016</a> , p. 13, 27, 37, 47, 55
103-3	Évaluation de l'approche managériale	<a href="#">Rapport sur le développement durable 2016</a> , p. 13, 27, 37, 47, 55
<b>GRI 200 : NORMES ÉCONOMIQUES 2016</b>		
<b>PERFORMANCE ÉCONOMIQUE</b>		
103	Approche managériale	<a href="#">Rapport sur le développement durable 2016</a> , p. 47, 49, 50
201-1	Valeur économique directe produite et distribuée	<a href="#">Supplément de données 2017 / Index GRI</a> , p. 11
201-2	Implications, possibilités et autres risques financiers découlant des changements climatiques	<a href="#">Réponse au Carbon Disclosure Project 2017</a> , Risques et occasions, p. 15–26
201-3	Obligations définies dans des régimes d'avantages sociaux et autres régimes de retraite	<a href="#">Rapport annuel 2017</a> , Régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite, p. 82–89
201-4	Aide financière d'un gouvernement	Le CN ne reçoit pas d'aide financière des gouvernements.
<b>PRATIQUES D'APPROVISIONNEMENT</b>		
103	Approche managériale	<a href="#">Rapport sur le développement durable 2016</a> , p. 47, 49, 50
204-1	Part des dépenses reliées aux fournisseurs locaux	<a href="#">Rapport sur le développement durable 2016</a> , p. 4
<b>GRI 300 : NORMES ENVIRONNEMENTALES 2016</b>		
<b>ÉNERGIE</b>		
103	Approche managériale	<a href="#">Rapport sur le développement durable 2016</a> , p. 16, 18, 19, 20, 21
302-1	Consommation énergétique au sein de l'organisation	<a href="#">Supplément de données 2017 / Index GRI</a> , p. 3
302-3	Intensité énergétique	<a href="#">Supplément de données 2017 / Index GRI</a> , p. 4
<b>BIODIVERSITÉ</b>		
103	Approche managériale	<a href="#">Rapport sur le développement durable 2016</a> , p. 13, 24
304-2	Impacts substantiels des activités, produits et services sur la biodiversité	<a href="#">Rapport sur le développement durable 2016</a> , p. 24
<b>ÉMISSIONS</b>		
103	Approche managériale	<a href="#">Rapport sur le développement durable 2016</a> , p. 13, 16, 18, 19, 20, 21
305-1	Émissions de GES directes (domaine 1)	<a href="#">Supplément de données 2017 / Index GRI</a> , p. 3
305-2	Émissions de GES indirectes (domaine 2)	<a href="#">Supplément de données 2017 / Index GRI</a> , p. 3
305-3	Autres émissions de GES indirectes (domaine 3)	<a href="#">Supplément de données 2017 / Index GRI</a> , p. 3
305-4	Intensité des émissions de GES	<a href="#">Supplément de données 2017 / Index GRI</a> , p. 3
305-7	Oxydes d'azote (NOx), dioxydes de soufre (SOx) et autres émissions atmosphériques substantielles	<a href="#">Supplément de données 2017 / Index GRI</a> , p. 4
<b>EFFLUENTS ET DÉCHETS</b>		
103	Approche managériale	<a href="#">Rapport sur le développement durable 2016</a> , p. 13, 22
306-2	Déchets par type et par méthode d'élimination	<a href="#">Supplément de données 2017 / Index GRI</a> , p. 4-5

## Divulgateur GRI

## Emplacement, page et adresse URL

## ÉVALUATIONS ENVIRONNEMENTALES DES FOURNISSEURS

103 Approche managériale [Rapport sur le développement durable 2016](#), p. 13, 22

## GRI 400 : NORMES SOCIALES 2016

## EMPLOI

103 Approche managériale [Rapport sur le développement durable 2016](#), p. 37

401-1 Nouveaux membres du personnel et roulement du personnel [Supplément de données 2017 / Index GRI](#), p. 8

## RELATIONS PATRONALES-SYNDICALES

103 Approche managériale [Rapport sur le développement durable 2016](#), p. 44

402-1 Préavis minimal pour les changements opérationnels Conformément aux lois et aux règlements.

## SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

103 Approche managériale [Rapport sur le développement durable 2016](#), p. 27

403-1 Effectif représenté dans des comités patronaux-syndicaux de santé et de sécurité au travail [Supplément de données 2017 / Index GRI](#), p. 6

403-2 Types et taux de blessures, maladies professionnelles, jours de travail perdus, absentéisme et décès liés au travail [Supplément de données 2017 / Index GRI](#), p. 6

## FORMATION ET INSTRUCTION

103 Approche managériale [Rapport sur le développement durable 2016](#), p. 37, 38, 40

404-1 Moyenne des heures de formation, par année, par membre du personnel [Supplément de données 2017 / Index GRI](#), p. 9

404-2 Programmes d'amélioration des compétences du personnel et d'aide à la transition [Rapport sur le développement durable 2016](#), p. 38, 40

404-3 Pourcentage de membres du personnel bénéficiant d'une évaluation régulière de la performance et de développement professionnel [Supplément de données 2017 / Index GRI](#), p. 9

## DIVERSITÉ ET ÉQUITÉ EN EMPLOI

103 Approche managériale [Rapport sur le développement durable 2016](#), p. 37, 41, 43

405-1 Diversité des équipes de gouvernance et des membres du personnel [Supplément de données 2017 / Index GRI](#), p. 9–10

405-2 Ratio du salaire de base homme/femme [Supplément de données 2017 / Index GRI](#), p. 10

## POLITIQUE PUBLIQUE

103 Approche managériale [Site Web du CN](#), Contributions et activités politiques

415-1 Contributions politiques [Site Web du CN](#), Contributions et activités politiques

# Contact

Nous vous invitons à nous transmettre vos commentaires et questions sur le présent rapport.

Pour ce faire, veuillez communiquer avec :

Chantale Després  
Première directrice Développement durable  
[chantale.despres@cn.ca](mailto:chantale.despres@cn.ca)

Compagnie des chemins de fer  
nationaux du Canada  
935, rue de La Gauchetière Ouest  
Montréal (Québec) H3B 2M9  
C.P. 8100  
Montréal (Québec) H3C 3N4  
1 888 888-5909

SUR LA PHOTO CI-DESSUS :  
Train en traction répartie  
Nord du Québec

PHOTO DE COUVERTURE :  
Train intermodal à Jasper (Alb.)  
Photo prise par Tim Stevens,  
membre du personnel du CN



# Notre engagement en matière de développement durable

L'engagement responsable est l'un des piliers de ce qu'incarne le CN. Il définit la conduite quotidienne de nos affaires et détermine notre contribution en vue de bâtir un avenir plus durable. Notre engagement en matière de développement durable s'articule autour de cinq principes :

## ENVIRONNEMENT

Exercer nos activités moyennant un impact minimal sur l'environnement, tout en offrant des modes de transport plus propres et plus durables à nos clients.

## SÉCURITÉ

Être le chemin de fer le plus sécuritaire en Amérique du Nord en établissant une culture de la sécurité sans compromis et en implantant un système de gestion conçu pour atténuer les risques et favoriser l'amélioration continue.

## PERSONNEL

Offrir un milieu de travail sécuritaire, stimulant et diversifié, où les membres de notre personnel peuvent réaliser leur plein potentiel et être reconnus pour leur contribution à notre réussite.

## COLLECTIVITÉ

Bâtir des collectivités plus sécuritaires et plus fortes en investissant dans le développement communautaire, en créant des avantages socio-économiques positifs et en nous assurant d'ouvrir des voies de communication.

## GOVERNANCE

Améliorer sans cesse notre culture d'intégrité et d'éthique commerciale, établissant ainsi un lien de confiance avec tous nos intervenants.



## RESTEZ EN CONTACT AVEC LE CN :



[www.cn.ca](http://www.cn.ca)